



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier Centre

Mercredi 17 novembre 2010 à 20 h 00

dans le gymnase Saint-Jean

Personnes présentes :

M. Olivier BECHT, Maire de la Ville de Rixheim
M. Michel POCHON, Conseiller Municipal délégué
Mme Béatrice TESSIER Conseillère Municipale déléguée
Madame Martine WEHRLE , DGS

Assistait en outre :

M. Philippe WOLFF, Conseiller Municipal délégué
Mr Jean-François GUILLAUME, Adjoint
Mr Jean KIMMICH, Adjoint
Mme Barbara HERBAUT, Adjointe
Mme Huguette BACKENSTRASS, Conseillère Municipale déléguée
Mr Philippe WOLFF, Conseiller Municipal délégué
Mme Rachel BAECHTEL, Conseillère Municipale déléguée
Mr Jean-Bernard FORESTIER, 1er Adjoint
Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Adjointe
Mr Gilles GAULARD, Conseiller Municipal
Mr Alain DISCHLER, Conseiller Municipal

Secrétariat assuré par :

Mme Manuela FILLINGER, Secrétariat de Direction

Participants :

Environ 250 personnes.

L'ordre du jour :

- 1/ Hôpital Saint-Sébastien
- 2) Fiscalité locale
- 3) Itinéraires cyclables Entremont / Centre Ville (question de la rue des Dahlias),
- 4) Suivi des travaux de la rue Wilson,
- 5) Le jeu des questions/réponses

Monsieur le Maire salue les personnes présentes et confirme que cette réunion est la deuxième de l'année, la première ayant eu lieu le 2 juin 2010 en cette même salle.

Il rend les personnes présentes attentives aux travaux de rénovation qui ont été effectués dans cette même salle, ainsi que l'agrandissement du parking.

Le budget alloué à ces travaux s'élève à environ 50 000 €, ceci dans l'attente de la construction de la nouvelle salle de sport prévue à Ile-Napoléon.

1/ EHPAD Saint-Sébastien

L'EHPAD Saint-Sébastien (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est un établissement public de santé indépendant. Monsieur le Maire précise ne pas avoir de pouvoir de tutelle sur celui-ci, dont la direction relève du Ministre de la Santé.

L'hôpital Saint Sébastien compte 2 bâtiments : l'Arche (ancien long séjour) et la Maison de Retraite. Le bâtiment « Maison de Retraite » ne répond plus aux normes en termes d'espace des chambres et de sanitaires.

De plus, Monsieur le Maire s'était engagé à aménager une nouvelle unité Alzheimer.

2 options étaient possibles :

- Restructurer le bâtiment actuel de la Maison de Retraite (coût 10 millions d'euros). Mais que faire des résidents durant les travaux ?
- Construire un nouveau bâtiment à côté de l'actuelle maison de retraite avec une unité Alzheimer intégrée et transférer les résidents une fois les travaux finis (coût 12 millions d'euros).

Pour le confort des personnes âgées, la seconde option a été retenue.

Ce chantier est important et indispensable pour aborder les prochaines années de vieillissement.

Suite à cette présentation, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à découvrir la maquette des nouveaux locaux.

2/ Fiscalité locale

Monsieur le Maire tient à apporter des précisions concernant la fiscalité locale. En effet, les personnes ici présentes ont pu constater une augmentation en 2010. Celle-ci n'est pas due au taux communal mais au département et à l'Etat car la commune n'a pas augmenté ses taux et ceci depuis 2008 (un des engagements pris en 2008).

Monsieur le Maire donne des explications précises sur les dotations globales de fonctionnement que l'Etat reverse aux communes (compensation des charges de Décentralisation). Il revient également sur les répercussions financières engendrées par la Décentralisation. Il confirme que les élus locaux essaient de faire au mieux avec ce qu'ils ont. Chacun a ses compétences et les financent au mieux...

La Municipalité, en faisant le choix de la stabilité, est obligée d'économiser chaque année 4 %. Pour cela, les frais de cérémonies et de jumelage ont été fortement diminués tout en essayant de ne pas pénaliser les services rendus au public.

Monsieur le Maire donne des précisions sur le mode de fonctionnement de son équipe. Chaque adjoint fait une lettre « au Père Noël » afin de demander des crédits (réceptions, voiries, écoles...). Puis l'on additionne tous ces chiffres. Si l'on arrive à plus de 6 millions d'Euros, on est obligé d'augmenter les impôts communaux. De ce fait, on procède à la commission de la « Hache » : un arbitrage et des choix sont faits pour ne pas augmenter les impôts.

Conséquence : on ne peut pas tout faire.

Travaux de voirie

D'importants travaux de voirie ont été effectués au cours de ces derniers mois en sachant que de nouveaux seront encore nécessaires dans le futur.

Toutefois, il est impossible de réaliser tous les travaux simultanément, ce qui perturberait considérablement la circulation, voire la rendre impossible.

Monsieur le Maire précise que la mise en place du réseau d'eau représente 3,5 km de long et que la réfection du réseau de chaleur est essentiellement destinée aux bâtiments publics.

Pour des raisons météo, le marquage au sol de la Grand-rue n'a pas encore pu être réalisé par la société KANGOUROU.

3/ Itinéraires cyclables Entremont / Centre

Rue Wilson

Monsieur le Maire revient sur le plan de circulation et de pistes cyclables voté lors du précédent conseil de quartier et mis en place actuellement.

Une possibilité serait le traçage d'une piste cyclable en trottoir mixte rue Wilson. L'attente des études de cette rue est pour le moment nécessaire en sachant que la mise en place d'un double sens en pistes cyclables est impossible sans mettre la rue Wilson en sens unique.

Après un vote, le double sens sera maintenu entre la rue Schweitzer et la rue de Zimmersheim.

Un participant suggère la mise en place d'un sens unique entre Entremont et le Centre afin de résorber le flux de circulation.

Après concertation, la décision est prise de maintenir la rue Wilson en double sens sur cette portion.

Rue des Dahlias

Si l'itinéraire partagé devait être mis en place, une petite partie de la rue des Dahlias devra être réouverte en sachant qu'actuellement une barrière rend le passage impossible aux deux roues et aux véhicules. Dans cette hypothèse, les vélos seraient prioritaires sur les voitures en restant en itinéraire partagé.

Sont donc proposées 3 solutions :

- Réouverture totale de la rue des Dahlias : 22 personnes favorables
- Réouverture partielle : 31 personnes favorables
- Pas de réouverture : 7 personnes favorables

La majorité semble favorable à une réouverture partielle. Une étude technique sera réalisée.

Monsieur le Maire remercie les personnes prêtes à s'investir. Il sera possible de travailler en concertation avec les habitants et la Ville. Dès que le projet sera sur pied, il sera présenté au prochain conseil de quartier.

Projection du diaporama « itinéraire partagé ».

4/ Suivi des travaux de la rue Wilson

- Un participant intervient quant à l'important flux de véhicules rue des Fleurs dû à la fermeture à la circulation d'une partie de la rue Wilson d'où augmentation du danger lié à l'absence de trottoirs d'un côté de la chaussée.
- Une demande de comptage des véhicules est demandée entre la rue Wilson et la rue Saint-Jean.
- Un intervenant s'interroge sur la nécessité d'investissement en matière de pistes cyclables rue Wilson.

Monsieur le Maire rappelle que celles-ci ont pour but un changement de mode de déplacement dans les années à venir et de l'évolution des comportements des citoyens.

Divers :

Rue de Mulhouse

- Une proposition de mise en place d'une piste cyclable sous le pont de la rue de Mulhouse en direction de Sainte-Ursule est évoquée par un participant. Monsieur le Maire signale que le projet de réaménagement de cette route est en cours avec la M2A mais qu'il n'y aura pas de décaissement ce qui représenterait un budget de 3 millions d'euros.

Rue de Riedisheim

- Un riverain souhaite le réaménagement de la rue de Riedisheim. Monsieur le Maire précise que ces travaux seront au programme de l'année 2014 et précise qu'en ce qui concerne les travaux, les « Grand Axes » sont prioritaires par rapport aux rues annexes.

Rue de Lattre

- Un intervenant soulève un problème d'insécurité rue de Lattre et souhaite la mise en place de panneaux d'interdiction de stationner.
Monsieur le Maire demande la création d'un groupe de travail au sujet du croisement entre la rue du Général de Gaulle, la rue de Lattre et la rue Leclerc.
Monsieur la Maire propose la création d'un groupe de travail piloté par Monsieur POCHON. Le point sera fait dans 6 mois.

Problème de vitesse

- Un problème de vitesse excessive est soulevé entre la rue de Soultz et la rue de Riedisheim. Monsieur le Maire demande à ce que des contrôles de vitesse soient effectués.

Mise en place de radars pédagogiques

- Une intervenante demande la mise en place d'un radar pédagogique servant à indiquer la vitesse de passage des véhicules.
Monsieur le Maire précise que ce projet est proposé par l'adjoint à la sécurité depuis 3 ans mais refusé au niveau des arbitrages budgétaires. (Coût d'un radar : entre 5 000 et 8 000 €)

5/ Le jeu des questions/réponses.

➤ Enfouissement des câbles « France Télécom » rue de l'Etang

Une intervenante signale que l'enfouissement des câbles rue de l'Etang n'a toujours pas été réalisé. Monsieur le Maire déplore ce problème récurant avec France Télécom malgré les 5 courriers envoyés.

➤ Les cigognes

Une intervenante s'interroge sur la présence des cigognes sur le toit de l'école de musique. Monsieur le Maire précise que les cigognes seront présentes aux étangs et que celles-ci sont nourries par des poussins congelés achetés par la Ville de Rixheim.

➤ Problèmes de Périscolaire

De nombreuses personnes se plaignent du manque de places dans les structures périscolaires. Monsieur le Maire répond que ce problème devrait s'arranger d'ici 3 ans après la construction de l'ACPE à Entremont et à Ile-Napoléon.

➤ Ordures ménagères

Un participant demande à avoir des précisions sur les tournées d'ordures ménagères à savoir le maintien de deux tournées plus une de tri sélectif.

Supprimer une tournée ne ferait baisser la taxe d'ordure ménagère que de 2%.

Ce point sera revu lors du prochain conseil de quartier.

➤ Dégradations Place du Marché

Une intervenante prend la parole et signale des dégradations place du marché (plantes, clôtures).

Monsieur le Maire demande à ce que des contrôles soient effectués par la police municipale.

➤ Mur anti bruit

Un participant demande la mise en place d'un mur antibruit le long de la voie de chemin de fer.

Monsieur le Maire en a fait la demande restée sans réponse à ce jour.

➤ Eau potable

Monsieur le Maire annonce que le contrat avec la SAUR prendra fin au 31 décembre 2010 et qu'à partir du 1^{er} janvier 2011, la commune sera alimentée par l'eau de la Doller.

Malgré ce changement, il faudra attendre la rénovation des réservoirs et le changement des compteurs d'eau pour la suppression du chlore.

➤ Inauguration du « Centre Ville »

Le dimanche 12 décembre 2010 aura lieu l'inauguration du nouveau centre ville avec ouverture des commerces.

Monsieur le Maire remercie l'assistance et souhaite à tout le monde une bonne soirée.

Fin de réunion : 22 h 45

RIXHEIM, le 19 novembre 2010

Le Maire :

Olivier BECHT